

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS PROVISOIRES

### COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL-

Siège social : 16, avenue Jean Jaurès 1001 Tunis

La Compagnie Internationale de Leasing –CIL- publie ci-dessous, ses états financiers provisoires arrêtés au 31 décembre 2004 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes la Société FINOR sur les résultats provisoires.

### BILAN PROVISOIRE AU 31 DECEMBRE 2004

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIFS	31 Décembre		CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	31 Décembre	
	2004	2003		2004	2003
	<u>Notes</u>			<u>Notes</u>	
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>					
Immobilisations incorporelles		34 347	33 552	Capital social	10 000 000
Moins : amortissements		(32 943)	(21 494)	Réserves	10 186 692
	3	1 404	12 058	Résultats reportés	303 646
				Actions propres	(141 100)
Immobilisations utilisées par la société		7 767 863	7 914 981		
Moins : amortissements		(1 360 508)	(956 788)	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	20 349 238
	4	6 407 355	6 958 193	Résultat de l'exercice	2 243 036
Immobilisations destinées à la location		313 630 936	312 106 575		1 774 817
Moins : amortissements		(156 521 842)	(159 441 917)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	22 592 274
Moins : provisions		(5 297 102)	(4 200 537)		21 616 276
	5	151 811 992	148 464 121		
Immobilisations financières		1 846 099	2 043 682	<b>PASSIFS</b>	
Moins : provisions		(200 000)	(200 000)	<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	
	6	1 646 099	1 843 682	Emprunts	13 84 194 572
				Autres passifs financiers	14 2 675 017
Total des actifs immobilisés		159 866 850	157 278 054	Provisions	15 135 348
Autres actifs non courants	7	275 443	274 181		
				TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	87 004 937
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		160 142 293	157 552 235		75 520 282
<b>ACTIFS COURANTS</b>					
Clients et comptes rattachés		20 409 674	18 872 129	Fournisseurs et comptes rattachés	16 5 171 547
Moins : provisions et produits réservés		(14 129 397)	(11 370 467)	Autres passifs courants	17 5 021 134
	8	6 280 277	7 501 662	Concours bancaires et autres passifs financiers	18 52 658 273
Autres actifs courants	9	2 501 261	1 672 386		
Placements et autres actifs financiers	10	378 504	491 167	TOTAL DES PASSIFS COURANTS	62 850 954
Liquidités et équivalents de liquidités	11	3 145 829	2 813 788		
				TOTAL DES PASSIFS	149 855 891
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		12 305 871	12 479 003		148 414 962
				<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	172 448 165
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		172 448 165	170 031 238		170 031 238

CIL - (Suite) -

**ETAT DE RESULTAT PROVISoire AU 31 DECEMBRE 2004**

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Notes	31 Décembre	
		2004	2003
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus bruts de leasing		78 298 298	70 500 324
Autres produits		1 590 087	1 407 384
Variation des produits réservés		(393 755)	(566 253)
Dotations aux amortissements des immobilisations en location		(61 436 621)	(54 005 802)
<b>Total des produits d'exploitation</b>	19	<u>18 058 009</u>	<u>17 335 653</u>
<b>CHARGES FINANCIERES NETTES</b>	20	(9 286 122)	(9 822 244)
<b>PRODUITS DES PLACEMENTS</b>	21	198 728	338 663
<b>PRODUITS NETS</b>		<u>8 970 615</u>	<u>7 852 071</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Charges de personnel	22	1 543 561	1 413 943
Autres charges d'exploitation	23	838 028	748 410
Dotations aux amortissements	24	445 914	436 073
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	25	3 473 050	2 863 056
Dotations aux autres provisions		0	200 000
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<u>6 300 553</u>	<u>5 661 483</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<u>2 670 062</u>	<u>2 190 589</u>
Autres gains ordinaires	26	186 957	70 247
Autres pertes ordinaires	27	(47 569)	(19 646)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<u>2 809 450</u>	<u>2 241 190</u>
Reprise sur provisions pour impôts différés		0	170 500
Impôts sur les bénéfices	28	(566 415)	(636 873)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<u>2 243 036</u>	<u>1 774 817</u>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2004**

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	2004	2003
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients	29	88 436 060	82 180 205
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	30	(2 352 199)	(2 326 741)
Intérêts payés	31	(9 617 163)	(9 925 867)
Impôts et taxes payés	32	(3 101 884)	(5 280 349)
Autres flux liés à l'exploitation	38	(7 430 923)	(7 914 006)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>65 933 891</u>	<u>56 733 242</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(82 267 711)	(61 671 556)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	7 045 148	6 503 797
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	35	(204 550)	(222 496)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	36	541 835	2 222 871
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>(74 885 278)</u>	<u>(53 167 384)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Décaissements suite au rachat des actions propres		0	(47 545)
Dividendes et autres distributions	37	(1 448 776)	(1 403 147)
Encaissements provenant des emprunts	13	31 434 500	27 000 000
Remboursement d'emprunts	13	(20 702 296)	(27 420 116)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>9 283 428</u>	<u>(1 870 808)</u>
<b>Variation de trésorerie</b>		<u>332 041</u>	<u>1 695 050</u>
Trésorerie au début de l'exercice		2 813 788	1 118 738
Trésorerie à la clôture de l'exercice		3 145 829	2 813 788

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 Octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 Avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 Août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit et n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Jusqu'au 31 Décembre 1999, la société était autorisée à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing. De même, la durée d'amortissement autorisée pour le leasing immobilier était la durée du bail.

A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2000, les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n°2004-90 du 31 décembre 2004).

### NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, à l'exception de la convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

#### 2-1 : Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire, sauf en ce qui concerne le matériel informatique pour lequel il a été pratiqué l'amortissement dégressif. Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33,3%
- Immeubles	20 ans	5,0%
- Matériel de transport	5 ans	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10,0%
- Matériel informatique	7 ans	37,5%
- Installations générales	10 ans	10,0%

#### 2-2 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et dix ans. Elles sont de ce fait enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle convenue d'avance.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer échu.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

#### 2-3 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le taux de change étant couvert.

#### 2-4 : Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1% de l'encours financier net et ce, indépendamment des risques spécifiques et identifiés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 Décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours du loyer; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

CIL- (Suite) -

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Les garanties réelles

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

2-4-3 La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- |                       |   |  |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard   | : | Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge |
| . Immeubles           | : | Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge  |

**2 -5 : Provisions pour impôt**

Jusqu'au 31 Décembre 1999, le bénéfice imposable de la société était calculé sur la base des amortissements fiscaux et non sur la base des amortissements financiers.

Pour un lot de contrats souscrits pendant une période et étant donné que les amortissements financiers sont progressifs, le bénéfice comptable qui en découle est dégressif et se trouve pendant les premières années supérieur au bénéfice fiscal.

Or, comme à la fin du contrat, le bénéfice comptable cumulé devrait être égal au bénéfice fiscal cumulé et par conséquent les impôts dus devraient être égaux, l'insuffisance d'impôt constaté durant les premières années, par rapport à l'impôt calculé sur le bénéfice comptable ne constitue nullement un gain pour la société mais plutôt une charge différée sur les exercices postérieurs. De ce fait, le bénéfice net dégagé pendant les premières années n'est pas en totalité disponible mais comporte une charge fiscale latente.

Pour couvrir cette charge, la société a opté pour la constitution d'une provision pour impôt.

Cette provision est calculée sur l'excédent des amortissements fiscaux par rapport aux amortissements financiers, au taux de 35%.

**2-6 : Comptabilisation des revenus**

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement, bi-mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les préloyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

CIL- (Suite) -**2-7 : Impôts sur les bénéfices**

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Jusqu'au 31 Décembre 1999, la société était autorisée, pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing et ce, à l'exclusion du mobilier et matériel de bureau et des voitures de tourisme.

L'application de ces modes d'amortissement a conduit la société à :

- Réintégrer les amortissements financiers, constatés comptablement.
- Déduire les amortissements fiscaux.
- Suivre les discordances dégagées pour chaque contrat, et en tenir compte à l'occasion de chaque cession, au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

A partir de l'an 2000, les amortissements financiers relatifs aux biens objet de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000.

Toutefois, les discordances entre les amortissements financiers et les amortissements fiscaux, nées avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions font l'objet d'un suivi et seront apurées progressivement par le biais des retraitements ( réintégration ou déduction ) au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001).

**2-8 : Taxe sur la valeur ajoutée**

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

**NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels, ces immobilisations sont amorties sur une durée de trois ans selon le mode linéaire.

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	2004	2003
Coût d'acquisition des logiciels	34 347	33 552
Amortissements cumulés	(32 943)	(21 494)
Valeur comptable nette	1 404	12 057

Les investissements en immobilisations incorporelles ont été de D: 795.

La dotation de l'exercice au compte d'amortissements des immobilisations incorporelles s'élève à D : 11 449.

**NOTE 4 : IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE**

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2004**  
(Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période	
Immeubles	5,0%	6 856 539	14 022	247 735	6 622 826	442 659	264 458	9 290	697 827	5925 001
Matériel de transport	20,0%	546 210	92 436	39 600	599 046	241 351	112 459	14 250	339 560	259 486
Equipements de bureau	10,0%	189 877	15 341		205 218	89 238	16 663		105 900	99 318
Matériel informatique	37,5%	162 404	17 300	2 109	177 595	119 824	20 272	1 911	138 185	39 410
Installations générales	10,0%	159 951	3 227		163 178	63 716	15 320		79 036	84 142
<b>TOTAUX</b>		<b>7 914 981</b>	<b>142 326</b>	<b>289 444</b>	<b>7 767 863</b>	<b>956 788</b>	<b>429 172</b>	<b>25 451</b>	<b>1 360 508</b>	<b>6 407 355</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif.

Les autres immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

CIL- (Suite) -

**NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION**

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements et provisions</u>	<u>Valeur nette</u>
- Immobilisations en location	287 740 913	(143 695 687)	144 045 226
- Immobilisations, matériel repris	113 359	(84 319)	29 040
- Immobilisations, contrats suspendus	24 699 610	(12 741 836)	11 957 774
- Immobilisations en cours	1 077 054		1 077 054
<b><u>Totaux</u></b>	<b><u>313 630 936</u></b>	<b><u>(156 521 842)</u></b>	<b><u>157 109 094</u></b>
- Provisions pour dépréciation		(5 297 102)	(5 297 102)
<b><u>Soldes au 31 Décembre 2004</u></b>	<b><u>313 630 936</u></b>	<b><u>(161 818 944)</u></b>	<b><u>151 811 992</u></b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements et provisions</u>	<u>Valeur nette</u>
<b><u>Soldes au 31 Décembre 2003</u></b>	<b><u>312 106 575</u></b>	<b><u>(159 441 917)</u></b>	<b><u>152 664 658</u></b>
provisions constituées en couverture de l'encours financier		(4 200 537)	(4 200 537)
<b><u>Soldes net de provisions au 31 Décembre 2003</u></b>	<b><u>312 106 575</u></b>	<b><u>(163 642 454)</u></b>	<b><u>148 464 121</u></b>
<u>Additions de l'exercice</u>			
- Investissements	72 945 616		72 945 616
- Relocations	10 060 857	(3 671 528)	6 389 329
<u>Retraits de l'exercice</u>			
- Cessions	(71 421 255)	64 000 973	(7 420 282)
- Relocations	(10 060 857)	4 027 251	(6 033 606)
<u>Amortissements de l'exercice</u>			
		(61 436 621)	(61 436 621)
<u>Provisions nettes de l'exercice</u>			
		(1 096 565)	(1 096 565)
<b><u>Soldes au 31 Décembre 2004</u></b>	<b><u>313 630 936</u></b>	<b><u>(161 818 944)</u></b>	<b><u>151 811 992</u></b>

Les investissements de l'exercice en immobilisations destinées à la location s'élevant à D: 72 945 616 concernent aussi bien les contrats mis en force que les contrats en cours à la clôture de l'exercice.

La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à D: 61 436 621. Cette dotation calculée sur la durée du bail, correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer échu, telle qu'elle figure à l'échéancier de remboursement.

**NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Titres de participation	1 171 738	1 158 138
Prêts au personnel	451 046	370 706
Dépôts et cautionnements versés	2 192	2 192
Autres créances immobilisées	(a) 281 323	562 646
<u>Montant brut</u>	<u>1 906 299</u>	<u>2 093 682</u>
<b>A déduire :</b>		
Versements restant à effectuer sur titres de participation	(60 200)	(50 000)
<u>Montant libéré</u>	<u>1 846 099</u>	<u>2 043 682</u>
<b>A déduire :</b>		
Provisions pour dépréciation	(200 000)	(200 000)
<u>Montant net</u>	<u>1 646 099</u>	<u>1 843 682</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2003	1 158 138	1 108 138	50 000
<u>Additions de l'exercice</u>			
-Société l'espoir clinique El Menzah	13 600	3 400	10 200
<b><u>Soldes au 31 Décembre 2004</u></b>	<b><u>1 171 738</u></b>	<b><u>1 111 538</u></b>	<b><u>60 200</u></b>

(a) : Les créances matérialisées par des billets à ordre s'élèvent à la clôture de l'exercice à D: 562.646, dont D: 281.323 figurent parmi les actifs courants, au niveau de la rubrique "Placements et autres actifs financiers". Elles représentent le produit de cession des actions "CIL-IMMOBILIERE" à la société touristique OCEANA.

CIL- (Suite) -

**NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES ( suite )**

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2004 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
* Générale Obligataire SICAV	1	100	100	0	2000	-
* Compagnie Générale d'investissement	180 248	5	823 038	0	1998/1999/2000	72,10%
* Société L'espoir Polyclinique El Menzah	1 900	100	203 600	10 200	2001	8,64%
* COS TUNISIE	4 500	10	45 000	0	2003	
*GABES INVEST SICAR	10 000	10	100 000	50 000	2003	
<u>Total</u>			<u>1 171 738</u>	<u>60 200</u>		

**NOTE 7 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS**

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2004**  
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Fin de période	
Charges à répartir	33%	556 126	9 081		565 207	552 859	5 294		558 152	7 055
Frais d'émission des obligations	(a)	1 477 793	118 817		1 596 611	1 206 879	121 342		1 328 222	268 389
<b>TOTAUX</b>		<b>2 033 919</b>	<b>127 898</b>		<b>2 161 817</b>	<b>1 759 738</b>	<b>126 636</b>		<b>1 886 374</b>	<b>275 443</b>

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

(a) Les frais d'émission des obligations engagés avant 2003, sont résorbés sur trois années. A partir de 2003, ces frais sont résorbés sur la durée de remboursement de l'emprunt et au prorata des intérêts courus.

La dotation de l'exercice aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D: 121.342 figure parmi les charges financières.

**NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	7 982 715	7 798 796
- Autres créances	544 098	578 439
<u>Montant brut</u>	<u>8 526 813</u>	<u>8 377 235</u>
A déduire :		
- Provisions	(1 608 156)	( 898 996 )
- Produits réservés	(1 089 263)	(1 041 026 )
<u>Montant net</u>	<u>5 829 394</u>	<u>6 437 213</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	10 784 441	9 656 558
- Autres créances	1 098 420	838 336
<u>Montant brut</u>	<u>11 882 861</u>	<u>10 494 894</u>
A déduire :		
- Provisions	(8 639 498)	(6 983 478 )
- Produits réservés	(2 792 480)	(2 446 967 )
<u>Montant net</u>	<u>450 883</u>	<u>1 064 449</u>
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>6 280 277</u>	<u>7 501 662</u>

**NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (SUITE)****8.1 Provisions pour dépréciation**

La provision constituée pour la couverture des risques de non recouvrement des créances a été déterminée en conformité avec les normes prudentielles définies par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Solde en début de période	7 882 478	6 199 553
- Reprises de la période	(734 936)	(1 210 289 )
- Dotations de la période	3 100 113	2 893 214
<u>Solde en fin de période</u>	<u>10 247 655</u>	<u>7 882 478</u>

CIL- (Suite) -

**8.2 Produits réservés**

Les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés à la clôture de l'exercice, sont déduits des comptes de produits et classés sous la rubrique « Produits réservés ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Solde en début de période	3 487 989	2 921 736
- Transferts en Produits de la période	(605 377)	( 586 948 )
- Produits réputés réservés en fin de période	999 132	1 153 201
<u>Solde en fin de période</u>	<u>3 881 744</u>	<u>3 487 989</u>

**NOTE 9 : AUTRES ACTIFS COURANTS**

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Avances et acomptes au personnel	496	750
- Créances sur cessions d'immobilisations	1 552 280	779 549
- Etat impôt différé	6 790	0
- Compte courant CIL-IMMOBILIERE	0	90 064
- Produits à recevoir des tiers	0	229
- Compte d'attente	21 631	32 219
- Charges constatées d'avance	623 157	595 551
- Autres comptes débiteurs	296 907	199 024
<u>Total brut</u>	<u>2 501 261</u>	<u>1 697 386</u>
- Provisions pour dépréciation des créances sur cessions	0	( 25 000 )
<u>Total net</u>	<u>2 501 261</u>	<u>1 672 386</u>

**NOTE 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

		<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Echéances à moins d'un an sur autres créances immobilisées	(Voir note 6)	281 323	392 142
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel		97 181	99 025
<u>Total</u>		<u>378 504</u>	<u>491 167</u>

**NOTE 11 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Banques	3 068 202	2 769 824
- Caisses	77 627	43 965
<u>Total</u>	<u>3 145 829</u>	<u>2 813 788</u>

**NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Capital social	(A)	10 000 000	10 000 000
- Réserve légale	(B)	889 248	800 507
- Réserve extraordinaire		5 200 000	5 200 000
- Réserves pour réinvestissements		300 000	300 000
- Primes d'émission		2 250 000	2 250 000
- Réserves pour fonds social	(C)	547 444	491 488
- Fonds pour risques généraux		1 000 000	500 000
- Résultats reportés		303 646	440 564
- Avoirs des actionnaires		(141 100)	( 141 100 )
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>20 349 238</u>	<u>19 841 459</u>
Résultat de l'exercice (1)		2 243 036	1 774 817
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>22 592 274</u>	<u>21 616 276</u>
Nombre d'actions (2)		1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)		2,243	1,775

(A) Au 31 Décembre 2004, le capital social est de DT : 10.000.000 composé de 1000.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libérée en totalité.

CIL- (Suite) –

La structure du capital est présentée ci-dessous :

Actionnaire	Capital souscrit et libéré	Pourcentage
Société Générale Financière - Sicaf	2 022 090	20,22%
BIAT	1 233 350	12,33%
Tunisien Travel Service	1 126 100	11,26%
Fime Leasing Spa	1 125 000	11,25%
GAT	720 540	7,21%
INOPLAST	562 460	5,62%
Divers	3 210 460	32,10%
<b>Total</b>	<b>10 000 000</b>	<b>100,00%</b>

- (B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- (C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.
- (D) Voir tableau de mouvements ci-joint

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2004**  
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2002	10 000 000	689 352	4 700 000	300 000	2 250 000	426 143	0	978 852	(93 555)	2 223 109	21 473 901
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 mai 2003		111 155	500 000			60 000	500 000	1 051 954		(2 223 109)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2002								(1 604 000)			(1 604 000)
Dividendes sur actions propres								13 758			13 758
Divers						5 345					5 345
Rachats d'actions sur autorisation de l'A.G.O du 07 mai 2002									(47 545)		(47 545)
Résultat de l'exercice 2003										1 774 817	1 774 817
Solde au 31 Décembre 2003	10 000 000	800 507	5 200 000	300 000	2 250 000	491 488	500 000	440 564	(141 100)	1 774 817	21 616 276
Affectations approuvées par l'A.G.O du 20 mai 2004		88 741				50 000	500 000	1 136 076		(1 774 817)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2003								(1 284 000)			(1 284 000)
Dividendes sur actions propres								11 006			11 006
Divers						5 956					5 956
Résultat de l'exercice 2004										2 243 036	2 243 036
Solde au 31 Décembre 2004	10 000 000	889 248	5 200 000	300 000	2 250 000	547 444	1 000 000	303 646	(141 100)	2 243 036	22 592 274

**NOTE 13 : EMPRUNTS**

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Autres	Fin de période		
								Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<b>CREDITS BANCAIRES</b>										
<b>BANQUES LOCALES</b>										
B.T 97	2 000 000	TMM+2	Semest (1997-2004)	142 872		142 872		0	0	0
U.B.C.I 97	1 800 000	TMM+2	Semest (1998-2004)	257 160		257 160		0	0	0
B.T. (05/2000)	5 000 000	TMM+1.25	Semest (2000-2005)	2 000 000		1 000 000		1 000 000	0	1 000 000
UBCI (09/2000)	1 500 000	TMM+1.25	Semest (2000-2005)	525 000		300 000		225 000	0	225 000
A.T.B (08/2000)	3 000 000	TMM+1.25	Semest (2000-2005)	1 200 000		600 000		600 000	0	600 000
B.I.A.T(05/2001)	5 000 000	TMM+1.25	Trimest(2001-2008)	3 571 428		714 286		2 857 142	2 142 856	714 286
A.T.B (12/2004)	500 000	TMM+1.25	Annuel (2004-2007)	0	500 000	0		500 000	333 333	166 667
UBCI (12/2004)	2 000 000	TMM+1.25	Semest (2004-2006)	0	2 000 000	0		2 000 000	1 000 000	1 000 000
<b>Sous-total</b>				<b>7 696 460</b>	<b>2 500 000</b>	<b>3 014 318</b>		<b>7 182 142</b>	<b>3 476 189</b>	<b>3 705 953</b>
<b>BANQUES ETRANGERES</b>										
JEXIMBANK YJ	800 000 000	TMM+0.5	Semest (1999-2011) (a)	5 159 839		687 978		4 471 861	3 783 883	687 978
B.E.I EUR	50 000 000	ouvert,fixé par tirage	Semest (2004-2013) (b)	0	13 934 500	0		13 934 500	13 934 500	0
<b>Sous-total</b>				<b>5 159 839</b>	<b>13 934 500</b>	<b>687 978</b>		<b>18 406 361</b>	<b>17 718 383</b>	<b>687 978</b>
<b>Total des crédits bancaires</b>				<b>12 856 299</b>	<b>16 434 500</b>	<b>3 702 296</b>		<b>25 588 503</b>	<b>21 194 572</b>	<b>4 393 931</b>

CIL- (Suite) -

(a) L'Etat Tunisien a consenti le 14 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 Mai 1997 .  
Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5 sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt .

(b) la B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II .  
Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en deux tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 et 4.000.000, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Autres	Fin de période		
								Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>										
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>										
CIL IX	10 000 000	8.00%	Annuel (2000-2004)	2 000 000		2 000 000		0	0	0
CIL X	10 000 000	7.00%	Annuel (2000-2004)	2 000 000		2 000 000		0	0	0
CIL XI	10 000 000	6.75%	Annuel (2000-2004)	2 000 000		2 000 000		0	0	0
CIL 2000/1	10 000 000	7.00%	Annuel (2001-2005)	4 000 000		2 000 000		2 000 000	0	2 000 000
CIL 2000/2	15 000 000	7.00%	Annuel (2001-2005)	6 000 000		3 000 000		3 000 000	0	3 000 000
CIL 2001	15 000 000	7.40%	Annuel (2002-2006)	9 000 000		3 000 000		6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2002/1	15 000 000	TMM+1,25%	Annuel (2003-2007)	12 000 000		3 000 000		9 000 000	6 000 000	3 000 000
CIL 2002/2	15 000 000	TMM+1,25%	Annuel (2005-2009)	15 000 000		0		15 000 000	12 000 000	3 000 000
		ou Fixe 7,50%								
CIL 2002/3	12 000 000	TMM+1,25%	Annuel (2006-2010)	12 000 000		0		12 000 000	12 000 000	0
		ou Fixe 7,50%								
CIL 2003/1	15 000 000	TMM+1,25%	Annuel (2006-2010)	15 000 000		0		15 000 000	15 000 000	0
		ou Fixe 7,00%								
CIL 2004/1	15 000 000	TMM+1,25%	Annuel (2007-2011)	0	15 000 000	0		15 000 000	15 000 000	0
		ou Fixe 7,00%								
<u>Total des emprunts obligataires</u>				79 000 000	15 000 000	17 000 000		77 000 000	63 000 000	14 000 000
<b>TOTAL GENERAL</b>				91 856 299	31 434 500	20 702 296		102 588 503	84 194 572	18 393 931

**NOTE 14 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Dépôts et cautionnements reçus	2 675 017	4 230 931
<u>Total</u>	<u>2 675 017</u>	<u>4 230 931</u>

**NOTE 15 : PROVISIONS**

Les provisions se détaillent par nature comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Provisions pour impôts (A)	135 348	135 348
<u>Total des provisions</u>	<u>135 348</u>	<u>135 348</u>

(A) Voir note 2.5

**NOTE 16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Fournisseurs d'exploitation		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	24 981	30 935
<u>Sous total</u>	<u>24 981</u>	<u>30 935</u>
- Factures d'achats d'immobilisations	301 489	1 510 091
- Effets à payer	4 841 839	3 947 141
- Retenue de garantie	3 238	23 270
<u>Sous total</u>	<u>5 146 566</u>	<u>5 480 502</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>5 171 547</u>	<u>5 511 437</u>

CIL- (Suite) –

**NOTE 17 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	1 512 807	1 342 905
- Personnel, provisions pour congés payés	163 565	141 560
- Personnel, autres charges à payer	134 787	118 126
- Etat, retenues sur salaires	17 546	15 975
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	10 639	12 570
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	12 872	10 313
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	23 875	4 250
- Etat, impôts sur les bénéficiaires à liquider	0	52 649
- Etat, TVA à payer	324 469	72 968
- Etat, autres impôts et taxes à payer	4 774	4 247
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	4 907	4 247
- Actionnaires, dividendes à payer	3 921	185 659
- C.N.S.S	53 157	46 575
- CAVIS	4 411	3 907
- Assurance groupe	7 239	9 493
- Autres comptes créditeurs	81 128	137 521
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	23 255	18 705
- Diverses Charges à payer	79 238	90 171
- Produits constatés d'avance	2 558 545	2 306 244
<u>Total</u>	<u>5 021 134</u>	<u>4 578 085</u>

**NOTE 18 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	14 000 000	17 000 000
- Echéances à moins d'un an sur crédits des banques locales	3 705 953	3 014 318
- Echéances à moins d'un an sur crédits des banques étrangères	687 978	687 978
<u>Sous total (voir note 13)</u>	<u>18 393 931</u>	<u>20 702 296</u>
- Billets de trésorerie	25 700 000	28 250 000
- Certificats de leasing	6 101 250	5 081 250
- Lignes d'avance	0	6 000 000
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 175 503	2 541 265
- Intérêts courus sur crédits des banques locales	69 740	113 028
- Intérêts courus sur crédits des banques étrangères	167 276	117 319
- Commissions courus sur couverture risque de change	50 574	0
<u>Total</u>	<u>52 658 273</u>	<u>62 805 157</u>

**NOTE 19 : PRODUITS D'EXPLOITATION**

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Loyers du matériel en leasing	65 713 377	59 425 580
- Loyers de l'immobilier en leasing	12 441 836	10 951 428
- Prélayers	143 085	123 316
<u>Revenus bruts de leasing</u>	<u>78 298 298</u>	<u>70 500 324</u>
(A)		
- Intérêts de retard	1 121 804	1 186 544
- Intérêts sur report	57 859	12 300
- Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	189 731	114 117
- Autres	220 693	94 423
<u>Total des autres produits</u>	<u>1 590 087</u>	<u>1 407 384</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	322 858	387 552
Intérêts de retard antérieurs	282 519	199 396
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	( 786 193 )	( 892 245 )
Intérêts de retard	( 212 939 )	( 260 956 )
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>( 393 755 )</u>	<u>( 566 253 )</u>
<b>A déduire :</b>		
- Dotations aux amortissements des Immobilisations en location	(61 436 621 )	(54 005 802 )
<u>Total des produits d'exploitation</u>	<u>18 058 009</u>	<u>17 335 653</u>

CIL- (Suite) -

- Encours financiers			
. Au début de l'exercice		141 473 083	148 148 581
. A la fin de l'exercice		143 113 724	141 473 083
. Moyenne	(D)	142 293 404	144 810 832
- Produits de l'exercice	(A) - (B) = C	16 861 677	16 494 522
- Taux moyen	(C) / (D)	11,85%	11,39%

**NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières se détaillent comme suit :

		<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Intérêts des emprunts obligataires		5 275 435	5 496 433
- Intérêts des crédits des banques locales		395 556	731 453
- Intérêts des crédits des banques étrangères		662 493	320 621
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		121 342	161 293
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	(A)	<u>6 454 826</u>	<u>6 709 800</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		37 363	30 784
- Intérêts bancaires sur opérations de financement		2 788 570	3 065 375
- Autres charges financières		5 363	16 285
<u>Total des autres charges financières</u>		<u>2 831 296</u>	<u>3 112 444</u>
<u>Total général</u>		<u>9 286 122</u>	<u>9 822 244</u>

**NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS**

Les produits des placements se détaillent comme suit :

		<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Intérêts sur compte courant CIL-Immobilier		6 849	9 791
- Produits des placements		0	12 157
- Plus values sur cession des titres immobilisés		63 567	69 730
- Dividendes		37 440	149 248
- Produit des SICAV		23 641	3 514
- Autres produits financiers		67 231	94 223
<u>Total</u>		<u>198 728</u>	<u>338 663</u>

**NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

		<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Salaires et complément de salaires		1 238 527	1 125 241
- Charges connexes aux salaires		55 225	56 002
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires		193 655	178 953
- Autres charges sociales		56 154	53 747
<u>Total</u>		<u>1 543 561</u>	<u>1 413 943</u>

**NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

		<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Achat de matières et fournitures		102 960	81 798
<u>Total des achats</u>		<u>102 960</u>	<u>81 798</u>
- Sous-traitance générale		9 143	8 702
- Locations		30 172	21 133
- Entretien et réparations		59 538	57 659
- Primes d'assurances		29 867	28 156
<u>Total des services extérieurs</u>		<u>128 720</u>	<u>115 650</u>
- Personnel extérieur à l'entreprise		85 781	84 061
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		71 893	63 197
- Publicités, publications, relations publiques		123 227	80 957
- Déplacements, missions et réceptions		9 833	17 434
- Frais postaux et de télécommunications		94 821	97 230
- Services bancaires et assimilés		86 067	80 884
<u>Total des autres services extérieurs</u>		<u>471 622</u>	<u>423 763</u>
- Jetons de présence		12 000	12 000
<u>Total des charges diverses</u>		<u>12 000</u>	<u>12 000</u>

CIL- (Suite) –

- Impôts et taxes sur rémunérations	37 953	34 508
- T.C.L	60 000	60 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	18 406	14 499
- Autres impôts et taxes	6 367	6 192
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>122 726</u>	<u>115 199</u>
<u>Total général</u>	<u>838 028</u>	<u>748 410</u>

**NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS**

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	11 449	11 184
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	429 172	374 076
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	5 293	50 813
<u>Total</u>	<u>445 914</u>	<u>436 073</u>

**NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES**

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	5 249 929	4 051 174
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 788 188 )	(1 210 289 )
- Créances radiées	11 309	22 171
<u>Total</u>	<u>3 473 050</u>	<u>2 863 056</u>

**NOTE 26 : AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	85 216	44 263
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	55 672	313
- Reprise sur provisions pour dépréciation des actifs courants	25 000	20 000
- Autres gains sur éléments exceptionnels	21 069	5 671
<u>Total</u>	<u>186 957</u>	<u>70 247</u>

**NOTE 27 : AUTRES PERTES ORDINAIRES**

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	7 284	2 463
- Charges nettes sur cessions des valeurs mobilières	36 527	12 602
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	3 758	4 581
<u>Total</u>	<u>47 569</u>	<u>19 646</u>

**NOTE 28 : IMPOTS SUR LES BENEFICES**

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
<b>Bénéfice comptable</b>	2 809 451	2 411 690
<b>A réintégrer</b>		
- Amortissements financiers	0	861 698
- Dotations aux provisions	5 249 929	4 251 174
- Reprises sur provisions fiscales 2000	0	2 333 448
- Reprises sur provisions fiscales 2001	0	334 854
- Reprises sur provisions fiscales 2002	0	439 323
- Reprises sur provisions fiscales 2003	0	0
- Provisions pour congés payés 2003/2002	163 564	141 560
- Diverses charges non déductibles	63 059	75 299
<b>A déduire</b>		
- Différences entre amortissements financiers et amortissements fiscaux des immobilisations cédées au cours de l'exercice	0	9 199
- Provisions fiscales 2000/1999 pour affaires en cours	0	1 897 336
- Reprises sur provisions comptables	25 000	1 400 788
- Provisions pour congés payés 2002/2001	141 560	156 933
- Dividendes et tantièmes	37 440	149 248
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>8 082 003</u>	<u>7 235 542</u>
Provisions pour créances douteuses 85%	5 249 929	4 051 174
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>2 832 074</u>	<u>3 184 368</u>
<b>Impôt au taux de 20%</b>	<u>566 415</u>	<u>636 873</u>

## CIL- (Suite) -

## A imputer

- Acomptes provisionnels payés		573 186	583 438
- Retenues sur placements		19	0 786
	<u>Impôt à payer (différé)</u>	<u>(6 790)</u>	<u>52 649</u>

## NOTE 29 : ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

		<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 8	18 872 129	17 821 464
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 8	(20 409 674)	(18 872 129)
- Clients avances et acomptes reçus en début de période	- Note 17	(1 342 905)	(753 722)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 17	1 512 807	1 342 905
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	- Note 14	(4 230 931)	(3 310 837)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+ Note 14	2 675 017	4 230 931
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 17	(2 306 244)	(2 333 046)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 17	2 558 545	2 306 244
- TVA collectée	+	11 585 963	10 070 299
- Revenus bruts de l'exercice	+ Note 19	78 298 298	70 500 324
- Autres produits d'exploitation	+ Note 19	1 590 087	1 407 384
- Créances virées en pertes	- Note 25	(11 309)	(22 171)
- Plus values sur relocation	- Note 5	(355 723)	(207 441)
		<u>88 436 060</u>	<u>82 180 205</u>
	<u>Encaissements reçus des clients</u>		

## NOTE 30 : SOMMES VERSES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		<u>2 004</u>	<u>2 003</u>
- Charges à répartir	+ Note 7	9 081	3 000
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(750)	0
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	496	750
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 16	30 935	11 945
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 16	(24 981)	(30 935)
- Personnel, provisions pour congés payés en début de période	+ Note 17	141 560	156 933
- Personnel, provisions pour congés payés en fin de période	- Note 17	(163 565)	(141 560)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 17	118 126	110 100
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 17	(134 787)	(118 126)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 17	15 975	14 805
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 17	(17 546)	(15 975)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 17	12 570	18 505
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 17	(10 639)	(12 570)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 17	46 575	47 615
- C.N.S.S en fin de période	- Note 17	(53 157)	(46 575)
- CAVIS en début de période	+ Note 17	3 907	2 035
- CAVIS en fin de période	- Note 17	(4 411)	(3 907)
- Assurance groupe en début de période	+ Note 17	9 493	5 219
- Assurance groupe en fin de période	- Note 17	(7 239)	(9 493)
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+ Note 17	18 705	16 670
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	- Note 17	(23 255)	(18 705)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 17	90 171	261 698
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 17	(79 238)	(90 171)
- TVA, payée sur biens et services	+	115 309	118 329
- Charges de personnel	+ Note 22	1 543 561	1 413 943
- Autres charges d'exploitation	+ Note 23	838 028	748 410
- Impôts et taxes	- Note 23	(122 726)	(115 199)
		<u>2 352 199</u>	<u>2 326 741</u>
	<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>		

CIL- (Suite) -

**NOTE 31 : INTERETS PAYES**

		2 004	2 003
- Frais d'émission d'emprunt	+ Note 7	118 817	221 093
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	- Note 9	(595 551)	(709 965)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+ Note 9	623 157	595 551
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 17	10 313	41 060
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 17	(12 872)	(10 313)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 18	2 541 265	2 505 896
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 18	(2 175 503)	(2 541 265)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires en début de période	+ Note 18	230 347	393 206
- Intérêts courus sur emprunts bancaires en fin de période	- Note 18	(237 016)	(230 347)
- Commissions courues sur couverture risque de change début de période	+ Note 18	0	0
- Commissions courues sur couverture risque de change en fin de période	- Note 18	(50 574)	0
- Charges financières	+ Note 20	9 286 122	9 822 244
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 20	(121 342)	(161 293)
<u>Intérêts payés</u>		<u>9 617 163</u>	<u>9 925 867</u>

**NOTE 32 : IMPOTS PAYES**

		2 004	2 003
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider début de période	+ Note 17	52 649	135 298
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider fin de période	- Note 17	0	(52 649)
- Etat, impôt différé début de période	- Note 9	0	0
- Etat, impôt différé fin de période	+ Note 9	6 790	0
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 17	4 247	3 846
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 17	(4 774)	(4 247)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 17	4 247	4 708
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 17	(4 907)	(4 247)
- TVA payée	+ Note 23	2 354 491	4 445 568
- Impôts et taxes	+ Note 23	122 726	115 199
- Impôts sur les bénéfiques	+ Note 28	566 415	636 873
<u>Impôts payés</u>		<u>3 101 884</u>	<u>5 280 349</u>

**NOTE 33 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

		2 004	2 003
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+ Note 16	5 480 502	2 461 726
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	- Note 16	(5 146 566)	(5 480 502)
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 3	795	2 621
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 4	142 326	746 829
- Transfert en Immobilisations corporelles	+ Note 4	0	2 538 852
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 5	72 945 616	55 673 178
- TVA sur Investissements	+ Note 5	8 864 662	5 730 602
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière en début de période	+ Note 17	4 250	2 500
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière en fin de période	- Note 17	(23 875)	(4 250)
<u>Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>82 267 711</u>	<u>61 671 556</u>

CIL- (Suite) -

**NOTE 34 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSIION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

			<u>2 004</u>	<u>2 003</u>
- Créances sur cessions d'immobilisations début de période	+	Note 9	779 549	426 852
- Créances sur cessions d'immobilisations fin de période	-	Note 9	(1 552 280)	(779 549)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	7 420 282	17 218
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	0	4 416 317
- Transfert en immobilisations corporelles	+	Note 4	0	2 373 113
- Plus-values sur Cessions anticipées	+	Note 26	85 216	44 263
- Moins-values sur Cessions	-	Note 27	(7 284)	(2 463)
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 4	263 993	7 733
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	Note 26	55 672	313
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>7 045 148</u>	<u>6 503 797</u>

**NOTE 35 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

			<u>2 004</u>	<u>2 003</u>
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	Note 6	3 400	95 000
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+		201 150	127 496
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			<u>204 550</u>	<u>222 496</u>

**NOTE 36 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSIION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

			<u>2 004</u>	<u>2 003</u>
- Créances sur ces. de valeurs mobilières en début de période	+	Note 10	954 788	0
- Créances sur ces. de valeurs mobilières en fin de période	-	Note 10	(562 646)	(954 788)
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	+	Note 6	0	3 037 200
- Remboursements sur prêts au personnel	+		122 653	83 331
- Charges nettes sur cessions de titres immobilisées	-	Note 27	(36 527)	(12 602)
- Produits nets sur cessions de titres immobilisées	+	Note 21	63 567	69 730
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			<u>541 835</u>	<u>2 222 871</u>

**NOTE 37 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS**

			<u>2 004</u>	<u>2 003</u>
- Dividendes et tantièmes	+	Note 12	1 272 994	1 590 242
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	Note 17	185 659	3 909
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	Note 17	(3 921)	(185 659)
- Intérêts des prêts sur fonds social	-	Note 12	(5 956)	(5 345)
<u>Dividendes et autres distributions</u>			<u>1 448 776</u>	<u>1 403 147</u>

**NOTE 38 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE**

			<u>2 004</u>	<u>2 003</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 9	229	10 819
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 9	0	(229)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 9	289 088	112
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 9	(296 907)	(289 088)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 9	32 219	40 303
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 9	(21 631)	(32 219)
- Placements monétaires en début de période	+	Note 10	0	25 000
- Placements monétaires en fin de période	-	Note 10	0	0
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 17	(137 521)	(1 295 232)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 17	81 128	137 521
- Concours bancaires courants en début de période	-	Note 18	(39 331 250)	(46 112 266)
- Concours bancaires courants en fin de période	+	Note 18	31 801 250	39 331 250
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 21	135 161	268 933
- Autres gains ordinaires	+	Note 26	21 069	5 671
- Autres pertes ordinaires	-	Note 27	(3 758)	(4 581)
<u>Autres flux de trésorerie</u>			<u>(7 430 923)</u>	<u>(7 914 006)</u>

CIL- (Suite) -

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES  
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2004**

**Messieurs les actionnaires**

- 1-** En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 07 Mai 2002 et en application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers provisoires de la Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » pour l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Ces états financiers provisoires relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

- 2-** Nous avons effectué cet examen limité selon les normes généralement admises en la matière et notamment celle relative aux missions d'examen limité.

Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

- 3-** Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2004 font apparaître un total du bilan de D : 172.448.165, et un bénéfice net de D : 2.243.036.

Ces états ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et en respect avec les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements, objet de la circulaire n° 91 – 24 de la Banque Centrale de Tunisie.

- 4-** Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers provisoires de la Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » arrêtés au 31 décembre 2004, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**Tunis, le 28 janvier 2005  
Le Commissaire aux Comptes  
Fayçal Derbel**